L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, rue 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 10 AOUT 1879.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Louisianais* :

Temps.—Il a plu abondamment.

Les cannes et le riz s'en réjouissent et en profitent.

On commencera à commencer le riz la semaine prochaine.

M. P. Grima a mettre dans propriété de magnifique riz à la Nouvelle-Orléanaise.

La chenille a été ravagée le premier du mois, et quelques chenrelle ont déjà été abattus par les Nemrods de la paroisse.

Mais les ours, nombreux et gloutons, sont plus impudents que jamais.

Les sadés ! ah !

On lit dans le *Meschacébé* :

Dimanche le canon tonnait sur la rive droite, en faveur du magnate de M. Theophile Dirvant. C'était, dans ses bonnes mains, un meeting de noirs pour discuter la grande question du Sud—l'émigration au Kansas. Le but des chefs du mouvement était de recruter des conscriptions pour payer les frais de trois délégués qui iront visiter d'abord la terre promise et visiteront rendre compte de ce qu'ils auront vu. C'est sage et prudent, mais c'est mal rédéchi. Les délégués pourront-ils, d'un simple coup d'œil, apprécier les avantages qu'offre le Kansas à la colonisation? Pourront-ils juger de ses ressources, du climat, du commerce, du sol, de ses lois, de ses moeurs et y passant seulement? C'est douteux. Ce qui est plus certain, c'est que ces délégués se prosbeneront aux dépens de leurs ignorante concitoyens et viendront leur chanter merveille sans avoir rien vu ni compris. C'est leur affaire, du reste, et personne ne cherchera à les détourner de l'idée fixe qui les anime.

Le *Sucrier* de la Nouvelle-Ibérie donne d'excellentes nouvelles de la canne à sucre, qui offre la perspective d'un bon rendement. On se prépare pour la roulaison en réparant les mecreries et en faisant du bois. Le coton mûrit rapidement et on en a déjà beaucoup cueilli. La moisson de maïs est faite et elle suffira probablement pour la consommation.

Le *Pionier* de l'Assomption publie les informations suivantes :

Nous avons été gratifiés de fréquents orages pendant la semaine. Il fallait cela pour la récolte qui est très en retard. Trois ou quatre bonnes averses par semaine, jusqu'au 15 septembre prochain, seraient presque nécessaires à la canne pour qu'elle rattrape le temps perdu pendant la sécheresse.

Le bayou est resté à peu près stationnaire toute la semaine. Les chalands peuvent encore s'y mouvoir à leur aise.

L'état sanitaire est très satisfaisant. Il n'est pas question de maladies d'aucun genre, bien que nous soyons en août, le mois des fièvres paludéennes.

Ayant connu par diverses informations le refuge d'Auguste Gennes, le comme qui avait volé son argent et ses marchandises, M. Chappuis a envoyé le députéshérif Bienvenu Landry l'arrêter. Il était à 20 milles environ de Simsport, paroisse Avoyelles, dans un endroit nommé Bayon Jacques. Il était marié dans cet endroit et avait un enfant. Le députéshérif l'a trouvé couché chez son beau-père. Il s'est laissé tranquillement arrêter et conduire ici. Il avoue sa faute et en témoigne un grand repentir.

La Cour de paroisse avait commencé jeudi l'examen de l'affaire, mais sur la demande de la poursuite elle l'a ajourné à mardi prochain.

On lit dans la *Sentinelle* de Thibodeaux :

Accident. — Un petit fils de M. R. L. Pugh, se rendant chez lui monté sur un cheval, a été victime d'un accident. Son cheval ayant butté, la sangle de sa selle s'est rompue et le jeune garçon est tombé en avant la tête la première. Il est resté plusieurs heures sans connaissance, mais enfin revenu à lui, il est actuellement bien.

Tentative de suicide.—M. Bouron, résidant au Cut off a, il y a huit jours, essayé de se suicider. Heureusement que le pistolet dont il s'est servi pour accomplir cet acte, était en très mauvais état et d'un très petit calibre. En conséquence, la blessure qu'il s'est faite a la tête n'est pas dangereuse. Il a été transporté dans la résidence de M. J. Manbouliot, où tous les soins que comporte son état lui sont donnés.

Le "Patent perfect check and automatic accountant" permet de conserver toute sa pureté à une barrique de bière ou de vin qu'on débite au verre—J. Benj. Chandler, No 101 rue du Canal.

LES LOIS BLEUES. — M. Ripley, attorney de ville à Norwich, Connecticut, a adressé l'avis suivant aux directeurs des principales lignes de bateaux à vapeur :

"Les excursions du dimanche de vos bateaux sont une violation de la loi. Une plainte m'a été faite officiellement à ce sujet, et si le délit se renouvelle, j'aurai pour devoir de poursuivre les propriétaires et employés, ainsi que les passagers des bateaux. Il peut y avoir des divergences d'opinions sur l'observation du sabbat, mais comme il ne saurait y en avoir sur la loi où sur mon devoir, quand je suis saisi d'une plainte régulière, laissez-moi exprimer l'espoir que les excursions du dimanche cesseront."

La loi que l'attorney de Norwich est requis de faire exécuter remonte à 1702, est connue sous le nom de "loi bleue," et n'a jamais été abrogée, quoqu'elle soit partiellement tombée en désuétude. Les directeurs de compagnies de navigation ont résolu, malgré l'avertissement qui leur est donné, de continuer les excursions du dimanche, et si la ville les poursuit judiciairement, ils axigeront qu'elle poursuive aussi les compagnies de tramways et de chemins de fer, les loueurs de voitures et chevaux, etc. En un mot, si la "loi bleue" est ressuscitée contre les bateaux à vapeur, ils demanderont qu'elle soit ressuscitée tout entière et appliquée dans toute sa splendeur. Une semblable application équivaudrait à une suspension générale de la vie publique le dimanche, car la loi punit d'une amende de $4 tout passager trouvé le dimanche à bord d'un bateau quelconque dans l'Etat; interdit à tout citoyen, sans distinction de sexe, âge ou couleur, de sortir de chez lui le dimanche, sauf pour aller à l'église; prescrit l'arrestation de tout groupe de plus de deux personnes qui s'aviseraient le dimanche d'avoir une conversation "séculière" dans les rues, déclare délit le fait de monter a cheval ou de conduire une voiture, et contient beaucoup d'autres dispositions aussi libérales.

Telle est la loi dont le clergé de Norwich réclame aujourd'hui la remise en vigueur. La question est de savoir si le public s'y soumettra, et c'est ce que nous verrons la semaine prochaine.

M. DE LESSEPS ET LE CONSUL DE COLOMBIE.—Nous avons donné hier le résumé de la conférence faite par M. de Lesseps à l'Alhambra de Bordeaux et nous avons mentionné le succès d'enthousiasme qu'il y avait obtenu.

M. de Lesseps était arrivé le matin même à Libourne, il avait été reçu par M. Hubert-Delisle qui donnait, à cette occasion, en son château de Bouilh, un grand déjeuner de 70 couverts.

Deux toasts ont été portés au dessert à M. de Lesseps. Le consul de la Colombie lui a assuré que son gouvernement était disposé à le seconder et que les habitants de la Colombie eut tout disposé, dans l'attente de l'arrivée de M. de Lesseps, afin de pourvoir aux besoins des nombreux travailleurs qu'amènera le percement de l'isthme. L'ensemencement des terres et l'élève du bétail ont été combinés en vue de ces prévisions.

J'ai même reçu tout récemment, et d'une personne sûre, a dit encore le consul de la Colombie, une lettre du *Cauca*, m'annonçant que cet Etat, à proximité de Panama et d'une grande fertilité, est très sympathique à cette entreprise et s'estimera heureux de rendre des services pour l'approvisionnement.

Les travaux du canal inter-océanique auront pour résultat d'opérer une heureuse diversion dans l'esprit de la population, de la détourner des idées guerrières et de la ramener tout entière aux occupations pacifiques et aux labeurs du commerce.

C'est pourquoi l'appelle de tous mes vœux le canal de la magnifique entreprise qui doit ouvrir à mon pays une nouvelle ère de prospérité.

A le vérité, le climat comporte certaines inconvénients sous le rapport de la chaleur et des émanations; mais vous, monsieur, qui avez en vainere les ardeurs de l'Egypte, vous saurez vous en jouer d'un corps médical assez intelligent pour conjurer les difficultés causées par la température.

Le Colombie, en voyant les heureux résultats de vous, vous imprimable, marquera votre nom sur la même ligne de son dévouement, Christophe Colomb.

Le soldat (ou ses héritiers) qui a servi dans une guerre quelconque de 1790 à 1855, a droit à 160 acres de terre. Entretenir à J. Benj. Chandler, 101 Canal.

—Un Congrès de dentistes les dentistes Cosme de l'Allemagne fait s'ouvrir le 6 août prochain. On y discutera la question de la nécessité de la musique dans les fêtes ostéopathiques.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 août — Température — Vents du nord passant à l'est et au sud-ouest, hausse du baromètre, temps généralement couvert avec pluie.

Thermomètre de Q. Dufaure, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	72	22
" du soir	77	25
3 P. M.	77	25

Mouvement météorologique.

Samedi, 9 août, 3 H. 45 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.	69	Louisville, Ky.	74
Atlanta	76	Mobile, Ala.	78
Baltimore, Md.	68	Montgomery, Ala.	80
Cairo, Ill.	76	Nashville, Tenn.	77
Chattanooga, Tenn	75	New Orleans, La.	80
Davenport, Iowa	76	Omaha, Neb.	72
Dubuque, Iowa	71	Pittsburg, Pa.	68
Galveston, Tex.	80	Port Eads, La.	80
Indianola	75	Shreveport, La.	76
Key West, Fla.	78	St Louis, Mo.	78
Leavenworth, Ks.	69	St Paul, Minn.	72
Lacrosse, Wis.	76	Vicksburg, Miss.	78
Little Rock, Ark.	75	Yankton, D. T.	66

Relevé des eaux au dessus de l'étiage (mesuré sur les plus basses).

Ohio, Pa.	6.06	Rockville, Tenn	1.00
Ohio, Ill.	14.11	Fort Gibson*	12.01
Cincinnati, O.	8.05	Jackson, Miss.	3.03
Burrowton, W. Va.	2.07	Vicksburg, Miss.	4.00
Keokuk, Iowa	3.01	Chulahay, Ala.	1.06
La Crosse, Wis.	3.10	St Louis, Mo.	—
Davenport, Iowa	2.00	St Paul, Minn.	3 on
Dubuque, Iowa	9.06	Vicksburg, Miss	15 06
Memphis, Tenn	9.09	Yankton	7.06

*Au-dessus du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE E. BOWN,
Sergent Signal Corps. U. S. A.

Naissances et décès inscrits au bureau de santé :

Naissances.—Mme Wm. Wolfe, garçon; Mme Jos. Lagrange, garçon; Mme John F. Kennedy, une fille. " Simon Fetch, une fille. " Joseph B. Rhodes, une fille. " Henry J. Sanson, une fille. " August Wolff, un garçon.

DÉCÈS.—Louise Brunson, 42 ans. Vidal A. Evans, 9 mois. James McGinty, 40 ans. Janet Lawson, c., 19 ans. Michael Brett, 50 ans. Sylvan Alexy, c., 45 ans. Lewis E. Reynolds, 63 ans.

Correspondance. — Nous recevons la correspondance suivante :

Nile-Orléans, 6 août 1879.

A l'Hon. Albert Voorhies, avocat à la Nile-Orléans.

Cher monsieur,

Nous désirons avoir une réponse aux deux questions suivantes :

1° Devons-nous, en notre qualité de commerçants et de négociants, faire étamper nos poids et nos mesures, à nouveau, tous les ans ;

2° Peut-on, pour cela nous réclamer quelque chose, et, si on le peut, que sommes-nous tenus de payer ?

Nous sommes, avec respect vos serviteurs,

JOHN T. BRIGGS, A. BALDWIN & CIE, PAUL E. VOORHIES, PIERRE CANTERON, D. BERGAMINI, A. L. FUSELIER, V. J. JOUBERT, QUEYROUZE & BOIS, P. POISSEGUIN, A. F. HICKMAN.

Nile-Orléans, 8 août 1879.

A MM. J. F. Bremer et autres.

Chers messieurs.

J'appelle votre attention sur les clauses 3914, 3918 et 3937 des Revised Statutes; elles ont trait aux questions que vous me posez.

Elles n'exigent pas que les poids et les mesures soient étampés à nouveau chaque année ; tout au contraire. Il y est dit, explicitement : "l'étampe devra avoir été faite et il ne devra être réclamé, pour cela, de paiement que quand les poids et les mesures n'auront pas été étampés, ou, lorsque après avoir été étampés, il sera nécessaire, à cause de défectuosités, de les rendre conformes à l'étalon."

(Clauses 3918 et 3937.)

L'inspecteur est tenu de se transporter, tous les ans, aux endroits où se font des affaires, à l'effet d'y inspecter les poids et les mesures (clause 3914), mais il n'est nullement de son devoir de les étamper à nouveau chaque année.

Le but de l'examen est de s'assurer si ceux qui ont déjà été étampés "sont tellement défectueux qu'il est nécessaire de les rendre conformes à l'étalon."

Lorsque les poids et les mesures sont convenablement étampés, il n'est pas besoin d'une nouvelle étampe, et un paiement ne saurait être exigé (clause 3918).

Si l'inspecteur insiste, il enfreint les clauses 3918 et 3937, et peut être poursuivi devant les tribunaux en vertu de la clause 868, qui prohibe l'oppression et l'extortion de la part d'un fonctionnaire.

Je suis, avec respect, votre obéissant serviteur,

ALBERT VOORHIES.

Une allocution.—Hier matin, le juge Miltenberger, avant de prononcer la sentence de Kate Townsend, qui s'était reconnue coupable d'avoir troublé la paix au Fort Espagnol, s'est adressé en ces termes à la prisonnière :

"C'est un des cas où il faut infliger toute la punition que la loi autorise. Il y a ici très peu d'endroits où les citoyens respectables peuvent aller respirer l'air frais et s'amuser. De plus, les propriétaires du Fort Espagnol ont encouru de fortes dépenses dans le but de procurer de la distraction aux gens respectables, et les actes tels que ceux qui ont été commis récemment demandent un châtiment.

"Non seulement le public paisible, mais les propriétaires qui n'ont pas réculé devant de grands frais pour rendre l'endroit attrayant, en souffrent. La Nouvelle-Orléans est, malheureusement, la seule ville où il semble qu'aucun lieu respectable ne puisse être délivré de la présence de personnes sans mœurs, aucune scène de désordre ne peut être empêchée.

"Il n'existe pas aux Etats-Unis—certainement pas en Europe—une seule ville où ces personnes sans mœurs soient à même de troubler, par une conduite scandaleuse, les gens respectables qui fréquentent des lieux de divertissements.

"Je désire que la Nouvelle-Orléans prouve si cela est possible—que les citoyens paisibles peuvent s'amuser sans être exposés aux scandales—au moins dans mon district et dans les lieux publics qui sont dans ma juridiction.

"Je suis décidé à ne point permettre que la paix soit troublée ou qu'un langage obscène soit employé sans qu'il s'ensuive la punition la plus sévère que permette la loi.

"Je condamne donc Kate Townsend à vingt-cinq piastres d'amende ou trente jours de prison de paroisse."

Kate a immédiatement acquitté l'amende.

Sykes, sur qui pesait une accusation semblable à celle qui avait motivé l'arrestation de Kate, a été renvoyé de la plainte après que le magistrat eut entendu les dépositions des témoins.

Un meurtre. — **L'assassin mortellement blessé.**—Le cadavre de M. Joseph Boyle, capitaine de l'*Hélène*, est arrivé dans notre ville, hier matin.

Le steamer, parti, de l'extrémité du nouveau canal, vendredi après-midi, à l'heure habituelle, était amarré au quai de Mandeville vers six heure. Le capitaine descendit sur le *wharf* et entama une conversation avec un ami. Un homme de couleur—Anatole Bosque—que cachait aux yeux une pile de bois, à quelques pas de l'endroit où la conversation avait lieu—fit feu sur lui, deux fois ; la première balle l'atteignit à l'abdomen, la seconde au côté gauche de l'estomac, dans la région du cœur. M. Boyle eut le temps de tirer de sa poche un revolver et de répondre aux coups de pistolet de l'assassin, qui reçut deux balles.

Le capitaine fut relevé par des amis que les détonations des armes avaient attirés sur les lieux ; le sang coulait abondamment de ses blessures et il ne tarda pas à perdre connaissance. Transporté à une pharmacie, il y rendit le dernier soupir. On n'a de lui aucune déclaration.

Le défunt est né à la Nile-Orléans et avait quarante-cinq ans ; il était habile marin et jouissait d'une très grande popularité.

Personne ne sait encore à quoi attribuer ce meurtre. Dans le courant de la journée, on avait entendu Bosque s'écrier sur le quai et dans les cafés qu'il allait tuer le capitaine. Le bruit court qu'il s'était querellé avec ce dernier, plusieurs semaines auparavant, mais que reconnaissant comme son tort, il avait voulu lui faire des excuses, mais que le capitaine ayant répondu qu'il n'accepterait pas d'excuses et ne désirait avoir rien de commun avec un pareil homme, Bosque l'avait averti qu'il se vengerait à la première occasion.

Il y avait beaucoup de monde sur le wharf au moment de la rixe.

Bosque est mortellement blessé. C'est l'opinion du médecin appelé auprès de lui.

Le capitaine Boyle sera inhumé, cette après-midi, au cimetière de la Métairie.

Vente aux enchères aux bureaux de l'annonce des allocations :

Hermes B. Claiin à Augustus Reichard, 4 terrains et bâtisses compris entre les rues Canal, Bienville, Basin et Tonnelier.....$1,000

Adolphe Duverge à Daniel Calverley, 2 terrains compris entre les rues Maclhurs, Lapeyrouse, Arabe et Jefferson.....$20

Wm. Walsh à Michael Walsh, 1 terrain compris entre les rues Bienville, White, Canal et Bernard.....$100

Mechanics' and Traders Bank à Otto Mensing, 2 terrains et bâtisses compris entre les rues Bienville, Bagatelle, Lafayette et Constance..$40,100

Jacob Le Sheir (Marquent Gotz) à Jacob Wenthoner, 1 terrain et bâtisses compris entre Vitery et A. Schmidt.....$1,000

Cornelius Cuddy à Mme Mary Cuddy, 1 terrain, Dauphine, Conti et St Andrew.....$600

Jacob Le Sheir à M. Fernandez à Lopez, 1 terrain et bâtisses compris entre les rues Bienville, Magnolier, Conti, Claiborne et Marais.....$1,000

F. Pitcher et ste à Charles Bancroft 2 terrains sans les améliorations, compris entre les rues Dauphine, Bienville, Adams et Conti.....$600

Paragraphes. — Les uns disent que l'ordonnance des chèvres quantes est vexatoire et nuisible aux habitants des quartiers; les autres se plaignent de ce que la police ne l'exécute pas assez rigoureusement.

—Le gouverneur Wilts a nommé L. P. Gompagnaux, constable du premier ward de la paroisse St Martin, et remplacement d'Jean Gaudry, démissionnaire; Claudel De Bellion, notaire public de la paroisse Lafayette; Alcide Dauthier, juge de paix du premier ward de Opelousas-Rouge, et remplacement de Geo. Washington, démissionnaire; Jacob Hemberger, membre du conseil de la ville de Washington, paroisse Tunica, en remplacement de W. M. Davidson, démissionnaire.

—La question de quarantaine du Mississippi [illegible] anglais Ottaker a été [illegible] pour le fleuve. Il est maintenant [illegible] qual.—Sont encore à la station, depuis les nouvelles d'hier matin; le steamer américain Lucy P. Miller, qui en partira ce soir à six heures; le brick [illegible] Mariana, qui est parti le 10 du courant, à 9 heures du soir; la barque française Perigney, qui en partira le 12 à neuf heures et demie du soir; la barque [illegible] Fiona, qui en partira le 13; la barque anglaise [illegible] qui en partira le 13; la barque [illegible] Jeune, qui en partira le 13; le [illegible] américain Chaney, qui en partira le 13 après avoir vendu à la Nile-Orléans.

—Le juge Miltenberger a prononcé, hier matin, l'acquittement de l'ingénieur d'une des locomotives du chemin de fer de Mobile, Mike McCue, qu'un affidavit accusait de la mort du sourd-muet de couleur, Rose Israel, que les roues ont écrasé, le 21 juillet.

—La succession de Nicholas Francia, celles de Sebastien Rollet, de Mme Dorothée Rollet, de John Christman et de sa femme, Kanegunde Bernjer, sont ouvertes à la deuxième cour de district.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie des Etats-Unis, depuis le dernier rapport, $11,125 47, dont $1,068 58 provenant du département du revenu intérieur, $381 en argent, et $9570 89 en billets, provenant de la Douane, $7,145 du bureau de poste, et $1,960 21 de différentes sources.

—M. P. Martin a été mordu par un chien qu'il a tué sur le champ.

—Thomas Clarke, que le capitaine Bachemin accuse du meurtre de Célestine Bailey, a été envoyé en prison.—Charles Green, accusé de complicité, a fourni un cautionnement de mille piastres en attendant l'interrogatoire.

—Il n'a pas été constaté un seul nouveau cas de fièvre jaune dans notre ville depuis trente jours. Les inspecteurs qui sont sous les ordres du Dr Bemiss, membres du bureau national de santé, et dont le devoir est de lui annoncer chaque cas qui se déclare dans sa juridiction, ne lui ont pas adressé de communication depuis plusieurs jours. Le docteur voit dans leur silence la preuve qu'il n'y a en de nouveaux cas ni sur le chemin de fer de Mobile au sur celui de Chicago, de St Louis et de la Nile-Orléans.

—A la cour de circuit, dame Myra Clark Gaines réclame des propriétés que les autorités de la ville ont aliénées.

Réclamations de terres concédées aux vétérans de toutes les guerres, de 1790 à 1855, rédigées par J. Benj. Chandler 101 Canal.

—La *Marseillaise* a essayé de faire grand bruit, ces jours-ci, autour d'un incident regrettable, qui s'est passé au lycée Saint-Louis, et que le *Pays* a signalé le premier. Une lettre de l'aumônier du lycée, M. l'abbé Dumas, réduit l'affaire à des proportions infiniment moins grosses.

Un jeune élève, de nationalité étrangère, et non un Français, après avoir communié, et dans un moment d'aberration et de folie (ce sont les termes dont il s'est servi au moment où je lui parlais de la grandeur de sa faute), a retiré de sa bouche une petite particle de la sainte hostie. Il m'a été conduit presque aussitôt, et avant qu'il ne fût sorti de la chapelle, par son maître qui l'avait observé et qui ne l'avait pas perdu de vue. J'ai reçu de cet enfant, dans la sacristairie même de la chapelle, le fragment de l'hostie ; il était intact, et je l'ai renfermé avec révérence dans le tabernacle.

M. le proviseur du lycée était présent; il n'a prononcé aucune des paroles qu'on lui prête. Il a adressé, le jour même, à M. le ministre de l'instruction publique un rapport sur ce qui venait de se passer, et M. le ministre n'a pas hésité à prononcer l'exclusion de l'élève.

Si l'enfant est resté quelques jours encore au lycée, cela a tenu à sa qualité d'étranger. On a dû écrire à sa famille et attendre qu'un correspondant autorisé pût le recevoir. A l'heure qu'il est, il n'est plus au lycée.

M. l'abbé Dumas ajoute que le jeune lycéen, peu d'instants après sa sortie de la chapelle, lui a adressé spontanément une lettre remplie des sentiments du plus vif et du plus sincère regret.

Voilà un repentir qui va probablement aliéner au lycéen les sympathies de la *Marseillaise*, occupée déjà à faire de ce gamin affolé une sorte d'apôtre libre-penseur.

—M. de Paris vient de faire un voyage à Londres.

Pour assister aux funérailles du prince impérial.

Non : Le pauvre prince ne méritait Ni cet excès d'honneur ni cet indignité.

M. de Paris est allé rendre visite à son aimable confrère Marwood, seul successeur de Calcraft.

Le plus joli de tout cela, c'est le grand bal donné par cet homme de la haute aristocratie britannique, en l'honneur de M. de Paris.

Celui-ci en grande tenue, habit noir et cravate blanche, se voit fêté, choyé, dorloté par une foule de charmantes petites "ladies" qui se disputent l'honneur de valser et de flirter avec lui et de lui offrir des rafraîchissements.

Après le cotillon la maîtresse de la maison présente à son hôte un album et lui demande gracieusement quelques lignes d'autographe.

Après s'être un peu fait tirer l'oreille, M. de Paris prend la plume et écrit ces mots très spirituels pour un exécuteur :

"Après avoir exécuté les autres, il faut "bien que je m'exécute.

"Signé : LE BOURREAU DE PARIS."

Un cri d'horreur sortit de toutes les poitrines. Les dames s'évanouissent... La maîtresse de la maison pousse des hurlements effroyables.

Elle avait cru inviter *M.* (le comte) *de Paris!*

Placements avantageux en inventions patentées, nouveautés, etc., à l'Inventors' Depot, 101 Canal.

MENACES D'ASSASSINAT CONTRE FRANCESCHINI PIETRI.—On mande par le câble :

Londres, 5 août.—Un Français nommé Guérin a été traduit hier devant la cour de Marlborough street, sous l'inculpation de menaces d'assassinat proférées contre M. Franceschini-Pietri, secrétaire de l'ex-prince impérial, dans le bas où il ne lui serait pas payé la somme qu'il prétend lui être due pour avoir contribué au succès du dernier plébiscite.

—Le *Gaulois* raconte le fait suivant, qu'il assure être absolument vrai—quoique invraisemblable. — Il s'est passé ces jours derniers :

M. X..., sous-préfet dans le Midi, est en même temps un antiquaire acharné.

Dernièrement, il découvre dans un champ un magnifique *dolmen*. Il en fait aussitôt part à la Société des antiquaires, dont il est un des membres les plus assidus, et invite tous les sociétaires à se rendre dans le champ, à jour fixe, pour leur faire une conférence.

Au jour dit, les antiquaires sont exactes; la foule s'empresse autour d'eux. Le sous-préfet arrive; il fend la foule, l'air rayonnant.

Bientôt il pâlit, regarde autour de lui, se frotte les yeux.

—Le *dolmen*, où est le *dolmen* ! demande-t-il avec angoisse au propriétaire du champ.

—Quel dolmen ?

—Celui qui était là !

—Ah ! cette grosse pierre ! répond l'homme avec tranquillité; j'ai pensé qu'elle gênerait pour la réunion; je l'ai fait casser et jeter sur la grande route; comme ça, on cèvera mieux.

—Malheureux ! gémit le sous-préfet.

Et il pousse s'évanouir.

On craint qu'il n'en fasse une maladie.

—Rotondo à la-petite Bourse :

—Mais B.... est à son aise, n'est-ce pas ?

—Oh !... à son aise.

—Enfin, il a bien mis quelque chose de côté ?

—Oui.... les cerqueils.

—Cherchant dernièrement, dans le petit dictionnaire de Littré (édition de 1876), le mot *lexicographe*, nous trouvons :

LEXICOGRAPHE : Celui qui s'occupe d'études lexicographiques.

—Cherchant alors à LEXICOGRAPHIQUE, nous trouvons : "Qui a rapport à la lexicographie."

—Cherchant enfin à LEXICOGRAPHIE, nous trouvons : "Science du lexicographe."

Nous voilà édifiés !

Mme veuve Gaudet.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les actions du canal Panaman. — Baisse sur le marché d'argent.

Londres, 9—Le Courrier de Liverpool dit que les actions du canal de Panama sont cotées à Paris à 5 francs au-dessous du pair et que les acheteurs sont rares.

L'article financier du Times dit qu'il y a un grand malaise sur le marché d'argent.

Le Roi d'Espagne échappe à la mort.

Madrid, 9—Les détails de l'accident arrivé au roi Alphonse sur le chemin de l'Escurial à La Granja, à son retour des funérailles de sa sœur Marie del Pilar prouvent que lui-même et la princesse des Asturies qui l'accompagnait ont failli périr. L'essieu de la voiture se brisa au-dessus d'un précipice. Le postillon eut la présence d'esprit de faire arriver la voiture jusqu'au bord opposé. Il évita de la sorte une chute qui eut entraîné la mort de ceux qui étaient dans la voiture.

La charité en Allemagne.

Londres, 9—Une dépêche de Berlin au Times dit que les contributions aux œuvres de charité de la population allemande à l'occasion des noces d'or de l'empereur Guillaume s'élèvent à plus de 2,500,000 marcs.

Le ministre Cairoli en faveur de la Grèce.

Rome, 9—Signor Cairoli, premier ministre, dans une circulaire au sujet de la question des frontières grecques, se déclare en faveur de la cession à la Grèce de tout le territoire mentionné dans le protocole du traité de Berlin.

—Ceci est en opposition avec les vues de l'Angleterre qui voudrait que la Turquie retînt Janina.

L'incendie de Serajevo en Bosnie.

L'incendie d'hier à Serajevo a été éteint à 8 heures, ce matin, après de grands efforts faits par la garnison.

On estime à 10,000 les gens laissés sans abri. Trois soldats de la garnison ont été tués. Des journaux prétendent que cet incendie est l'œuvre de quelques fanatiques musulmans.

Le gouvernement allemand persiste dans sa politique relativement à l'argent.

Londres, 9—Une dépêche de Berlin, à la Pall Mall Gazette, dit que en dépit des rumeurs persistantes, le gouvernement allemand continue à nier qu'il ait l'intention d'opérer le moindre changement dans sa politique relativement à la question de l'argent.

Ajournement de la nomination des inspecteurs judiciaires.

Londres, 9—Une dépêche de Constantinople à l'agence Reuter dit : la nomination des inspecteurs judiciaires étrangers a été retardée par suite du manque de personnes compétentes capables de comprendre l'anglais.

Le Wyoming dans la mer Noire.

Constantinople, 9—Le frégate Wyoming, ayant à bord le ministre américain, va faire une croisade dans la mer noire. C'est le premier navire américain qui pénètre dans cette mer.

Nouveaux Cardinaux.

Rome, 9—Dans le prochain consistoire les nonces du Pape à Vienne, Paris, Madrid, Lisbonne, seront créés cardinaux.

Collision sur la Delaware.

Chester, Penn., 9—Le vapeur de passagers Mary Morgan, dans une excursion de nuit, portant 700 personnes, s'est heurté, un mille au dessus du Fort Delaware avec le Pierrepont, navire à hélice ayant du fret, et l'a fait sombrer dans 15 pieds d'eau.

Les passagers et l'équipage du Pierrepont, au nombre de 22, ont été recueillis par le Morgan et débarqués ici. Il a été frappé par le flanc et a sombré en 15 minutes.

Le Morgan a eu son bossoir endommagé et ses cloisons d'avant remplies d'eau, mais on pense qu'il n'a pas chance de sombre avec ses passagers.

Le dégat causé aux deux bâtiments s'élèvera à plusieurs milliers de dollars, outre la perte du fret du Pierrepont qui consistait en 3,000 paniers de pêches et une grande quantité d'autres fruits.

Un cas de fièvre jaune à Mayersville, Miss.

Vicksburg, 9—Un cas mortel de fièvre jaune a été rapporté hier, à Mayersville, par le président du bureau de santé au bureau de santé d'Etat. Une grande frayeur existe dans le pays; mais on doute que ce soit un véritable cas de fièvre jaune. Pas d'autre cas rapporté.

Etat hebdomadaire des banques associées.

New-York, 9.—Cet état indique les changements suivants :

Emprunts—Augmentation	$5,655,500
Espèces—Diminution	28,300
Legal tenders—Diminution	7,219,600
Dépôts—Diminution	1,540,500
Circulation—Augmentation	87,300
Réserve—Diminution	6,862,775

Les banques ont en caisse $6,752,052 au-delà des réquisitions légales.

Rapport de la Bourse au coton. Alabama.

Mobile, 9—Quatre-vingt-sept lettres de quarante-deux comtés rapportent : temps chaud et sec jusqu'au 20 juillet ; depuis temps humide et pluvieux ; temps sec seulement dans quatre comtés : Blount, Stowah, Henry et Winston.

Comparé à celui de l'an dernier, le temps a été plus favorable dans 5 comtés —moins favorable dans 20 comtés—aussi favorable dans 10 comtés. La plante est en meilleur état que l'an dernier. Elle se forme bien et fleurit bien. Il y a un peu de pinçage.

La récolte sera bonne, meilleure que l'an dernier, mais plus tardive, excepté dans les comtés de Barbour, Cone Crib, Sumpter et Winston, où la perspective est pauvre. Le ver de coton a paru dans 14 comtés du milieu de l'Etat, mais il s'a pas fait de dommage jusqu'ici. Il y a trop de pluie ; si elle continue, le coulage et la rouille feront beaucoup de mal.

Galveston, 9—Rapport condensé de 95 réponses provenant de 62 comtés. Temps chaud dans 57 comtés, pluies dans 18 comtés, fortes pluies dans 7 comtés, dans 6 comtés une légère diminution dans la superficie des terres plantées.

Dans 13 comtés temps plus favorable que l'an dernier ; dans 37 moins favorable ; dans 12 même temps que l'an dernier.

La plante se forme bien, mûrit bien dans 36 comtés ; pas de plaintes du coulage. Dans 26 comtés la plante souffre par suite de manque de pluie.

La condition de la récolte est plus favorable que l'an dernier dans 18 comtés, moins favorable dans 32, à peu près la même dans 12. L'excessive chaleur a mûrit la plante plus tôt qu'à l'ordinaire. Le cueillette a commencé plus tôt.

Vente de White Sulphur Springs.

La propriété de White Sulphur Springs a été vendue à Matthews, Lewisburg, Va., $300,000. La vente doit être soumise à l'approbation de la cour qui l'accordera.

Une petite division parmi les démocrates du Massachusetts.

Boston, 9—Les démocrates d'Abbot ont refusé de s'unir avec ceux de Lieutenant pour la proclamation de la convention.

Divers.

Saratoga, 9—Le major Wm. W. Leland, un des anciens propriétaires du Grand Hôtel de l'Union, est mort, ce matin. Il avait été commissaire dans l'état-major de Grant au commencement de la guerre.

Montréal, 9.—La banque d'épargnes City and District est moins assiégée par les déposants. Il est revenu un peu de confiance, les directeurs de la banque Ville Marie annoncent qu'ils rouvriront dans quelques jours, quand ils auront réalisé assez pour faire face à toutes les demandes. Les affaires en un peu repris.

Norfolk, 9—Le major J. Brayes, colonel de la Jeunesse, ex-confédéré distingué, nommé il y a deux ans par M. Hayes, est mort subitement d'une attaque de goutte au cœur.

New York, 9.—Il y a eu un sérieux incendie du No. 504 au No. 510 de la 12e rue Est. Perte $10,000.

Nashville, 9—Wm. H. Vanderbilt a versé $100,000 pour l'établissement d'un gymnase et d'un local pour une pompe à vapeur, sur les terrains de l'Université Vanderbilt.

Rectification.—Ce n'est pas à Titusville, comme le disait le dépêche d'hier, que Pendleton fut emprisonné pour refusé d'ajouter les résiumé, mais à Louisville.

La fièvre jaune déclarée épidémique à Memphis.

L'œuvre de la société Howard.

Memphis, 9—Jusqu'à midi, 15 ont, dont 10 blancs et 5 de couleur, rapportés. 2 décès depuis hier soir. Le temps ce matin était frais, le thermomètre tombé à 64 et maintenant à 75.

Memphis, 9—Six cas additionnels rapportés, cette après-midi, tous de couleur. De plus, dix-huit cas ont été rapportés après la fermeture des bureaux ; ils seront sur la liste de demain.

Deux décès depuis midi, tous les deux à l'Hôpital de la ville.

Le bureau de santé a publié l'avis suivant décelant l'épidémie :

Le Bureau de santé déclare officiellement qu'il y a de la part des autorités de l'opposition de revenir plutôt que la prudence ne le permet, et voulant empêcher cette disposition de se propager parmi ces absents, croit de son devoir de leur communiquer les faits suivants relativement à l'extension de la fièvre jaune en ville :

Le chiffre des décès de la fièvre jaune jusqu'à la date du 2 août, d'après le rapport hebdomadaire régulier ayant fort peu dépassé les décès provenant de toute autre cause, et ayant été moindre que la semaine précédente, le Bureau de Santé espérait qu'il n'augmenterait pas, et il ne voyait pas alors l'avantage qu'il y aurait à déclarer la fièvre jaune épidémique.

Jusqu'au 2 août la maladie n'avait régné que dans le sud de la ville, et les premiers cas s'étaient déclarés, dans le 5e ward, dans une partie des 7e et 10e wards, et au nord, dans le 8e ward, on ne pouvait la regarder comme épidémique au-delà de ces limites.

Durant les dix derniers jours elle est sortie de ces limites et l'on a rapporté une foule de cas dans d'autres quartiers; il est impossible de dire aujourd'hui qu'il existe un seul quartier à l'abri de l'infection.

Conséquemment, le bureau de santé déclare formellement que l'épidémie est généralé. Le chiffre des décès est faible en comparaison du chiffre des cas, et nous espérons qu'il n'augmentera pas dans l'avenir.

Il y a des gens qui échappent en tout à l'épidémie ; quelle en est la cause ? Nous ne savons. Beaucoup de ceux qui ne s'absentent pas sont protégés par